

La compréhension, GARREC Marie

Compréhension 09

Réaliser une relecture de dictée pour s'auto-corriger

Thématique :

La dictée est un exercice qui s'avère souvent très difficile pour les élèves dyslexiques, il convient alors de leur proposer des démarches qui n'apparaissent pas trop compliquées pour leur permettre d'installer des automatismes.

Dès la rentrée en 6^{ème}, les élèves dyslexiques manquent souvent de confiance en eux et voient la dictée comme un obstacle insurmontable. A l'aide de quelques adaptations, nous pouvons les aider à être plus à l'aise. C'est pour cette raison que certaines formes de dictée, à trous par exemple, peuvent être proposées et leur permettre de prendre confiance. (Voir GRF 1 : F 20 Annexe Français, Béatrice Muller et Corinne Neuhart « Et si l'on faisait de la dictée une richesse ? »)

Durant leur scolarité au collège, certains élèves dyslexiques compensent de mieux en mieux et sont donc confrontés à la dictée telle qu'elle est organisée lors de l'examen final. Grâce à la mise en place de « fiches méthodes » installées progressivement au courant de l'année de 6^{ème}, réutilisées les années suivantes, enrichies, voire remplacées par une autre plus complète, les élèves dyslexiques ont la possibilité d'acquérir une méthode qui peut porter ses fruits. Ces fiches portent sur différents sujets « les mots invariables », « les homophones », etc... et leur utilisation totale ou partielle est autorisée lors d'une rédaction ou d'une dictée par les élèves dyslexiques.

L'autocorrection lors de la relecture d'une dictée constitue un acte difficile à réaliser pour les dyslexiques à bien des niveaux. Il s'agit ici de leur donner un outil de relecture qui éclaire les points à revoir absolument pour corriger son texte.

Difficultés des dyslexiques :

- la relecture de sa production écrite
- l'acte de modifier, d'améliorer sa production écrite
- la gestion de la profusion des choses auxquelles il faut être attentif lors d'une dictée
- le peu de réflexes d'auto-correction

Objectifs :

Les fiches méthodes sont étudiées et distribuées à tous les élèves mais seuls les élèves dyslexiques ou en grande difficulté peuvent s'en servir pendant l'évaluation. Pour les autres élèves, une fois étudiée et utilisée lors d'une dictée, la fiche reste dans le cahier ou le classeur, son contenu étant considéré comme vu et maîtrisé.

L'objectif principal est de proposer aux élèves dyslexiques une méthode de relecture et d'autocorrection qui peut leur faire accéder à des compétences que les autres acquièrent de façon plus automatisée. C'est le temps dévolu à la mise en place de telles stratégies qui justifient un aménagement comme le tiers temps supplémentaire.

Plus la démarche est répétée, utilisée, expliquée et finalement appliquée en autonomie, plus les élèves vont se l'approprier et se familiariser avec elle voire s'en servir spontanément. L'objectif est transdisciplinaire puisque très vite, l'élève se rend compte que cela peut être utilisé lors de l'autocorrection de n'importe quelle réponse rédigée dans toutes les matières.

La démarche :

Au fil de l'année de 6^{ème}, je mets en place les notions indispensables telles que le repérage du verbe, du nom et du groupe nominal. En cours d'année, après une dictée brève, je leur raconte l'histoire de la patrouille d'autocorrection. Une « petite histoire » toute simple pour introduire mon propos et lui donner un aspect ludique.

« La patrouille d'autocorrection garde tous les textes, mais c'est à l'élève de la solliciter pour être sûr que son texte soit bien gardé, gardé de quoi me direz-vous ? Mais des « erreurs » bien entendu... La patrouille doit effectuer quatre passages dans le texte pour être sûre de ne rien laisser au hasard », mais surtout pour permettre à l'élève de se concentrer sur quelques points de relecture à chaque fois.

- ➔ Le premier passage consiste à s'attacher à la forme globale du texte, son ossature. Prendre conscience de l'importance de la forme du texte en 6^{ème} est bien difficile, d'où l'intérêt d'insister sur sa présentation en les rendant attentifs à sa structure visible : paragraphes, alinéa.... On demande alors à l'élève de prendre garde aux paragraphes, à la ponctuation, aux majuscules. Cela permet aussi de leur expliquer l'importance de la première impression donnée à un correcteur qui voit d'emblée si le texte est structuré.
Quand il s'agit d'une dictée, la ponctuation étant dictée, il n'y a pas de difficulté, le travail sur les majuscules prend alors tout son sens. De même, la structure des paragraphes peut se mettre en place avec eux.
Lorsqu'ils font une rédaction, en revanche, les élèves dyslexiques arrivent à constater qu'il n'y a pas de majuscule, qu'il n'y a pas de ponctuation dans leur production écrite, mais ils ont bien du mal à se rendre compte de l'endroit où il faudrait mettre un point. On touche ici la limite de l'utilisation de la fiche méthode pour des écrits longs et spontanés des élèves dyslexiques, mais la patrouille garde son efficacité en dictée.
- ➔ Le deuxième passage consiste à contrôler le groupe verbal, notamment l'accord sujet/verbe. D'où l'intérêt de commencer par des textes courts, la tâche pouvant être rébarbative si le texte comporte plus de 10 verbes conjugués en début de 6^{ème} !
Ici, je procède de deux façons, soit nous soulignons ensemble les verbes conjugués sur les copies, soit je passe chez chacun des élèves dyslexiques et je pointe ou souligne au stylo les verbes mal accordés. De cette façon, ils peuvent se concentrer sur leurs erreurs et non sur l'identification des verbes, compétence qui n'est pas toujours installée en sixième.
- ➔ Le troisième passage rend les élèves attentifs aux groupes nominaux et plus particulièrement à l'accord nom/adjectif. Solliciter ses connaissances dès la

première utilisation de la fiche permet aussi de voir où en sont les élèves et de réintroduire de façon générale des règles de base de l'orthographe grammaticale. Lorsque nous en sommes à ce stade, je rappelle souvent la définition du nom ; malgré cela, les élèves dyslexiques ont parfois bien du mal à les identifier. Dans ma sixième de 20 élèves comportant 4 élèves dyslexiques, seuls deux d'entre eux parviennent à identifier les noms, souvent grâce à la présence du déterminant. J'essaie, là aussi, de guider la démarche en soulignant les mots concernés lorsque cela s'avère nécessaire pour éviter la double tâche et pour que les élèves se concentrent sur le travail de correction.

→ Le dernier passage rassemble les acquis des élèves sur les homophones et permet, là aussi, de faire le point sur les connaissances des uns et des autres. Les élèves dyslexiques ont le droit d'utiliser leur « fiche méthode » qui répertorie les homophones les plus courants par niveau. Ainsi, ils s'entraînent à utiliser une stratégie pour éviter les confusions.

De même, c'est l'occasion de les rendre attentifs à l'importance du lexique. Je propose souvent, lors de dictée en 6^{ème} et en 5^{ème}, le « renfort » de personnel qu'ils peuvent solliciter ou pas. L'histoire de la patrouille autorise les élèves dyslexiques à avoir recours à des « renforts » sous forme de mots orthographiés correctement. Ces « renforts », matérialisés sous forme de petites étiquettes manuscrites, sont disponibles à raison d'un par dictée. Le deuxième coûte un point sur la note totale, ils réfléchissent donc avant de le demander.

Avec cette démarche, les élèves peuvent avoir des repères sur ce qui va être évalué lors de la correction et sur les attentes que nous avons d'un point de vue formel. Au fur et à mesure des passages de la patrouille en question, je corrige la dictée servant de support à l'explication et distribue aux élèves la dictée corrigée. Je n'oublie pas, au cours de mon explication, de faire des rapprochements entre la méthode et le travail d'une patrouille de surveillance qui doit être vigilante à une multitude de choses différentes pour protéger les citoyens...

Je procède alors à la distribution de la fiche (ci-jointe) et nous la relisons ensemble pour conclure le travail réalisé. Lors d'une dictée, la « brigade » est toujours sollicitée avant de proclamer « J'ai fini ! », la fiche méthode est utilisée pendant les quelques minutes laissées aux élèves avant la dernière lecture. Pour l'enseignant, il convient, au cours de sa progression annuelle, de faire le lien entre les leçons et la patrouille d'autocorrection. Lorsque j'aborde l'accord sujet/verbe avec les élèves, je rappelle les missions de la patrouille, de même lorsque nous évoquons l'accord au sein du groupe nominal ou les homophones.

L'emploi de la fiche d'auto-correction est guidée lors des dictées de 6^{ème}, nous faisons les relectures ensemble, en pointant les verbes ensemble, les noms. La relecture peut aussi se faire en binôme, les dyslexiques sont avec un bon élève et ont le droit d'échanger ; un tutorat se met alors en place où l'élève tuteur peut aider l'élève en difficulté à identifier la classe grammaticale des mots. J'observe alors attentivement comment la production de chacun évolue.

Suites possibles :

A chaque fois que l'élève dyslexique écrit, il peut se servir de son classeur de fiches méthodes. Attention, elles sont rares et ciblées, là aussi il faut veiller à concentrer les efforts et à proposer des outils simples et facilement utilisables par l'élève.

Il est très intéressant en 4^{ème} de leur faire prendre conscience de l'intérêt d'appliquer ce principe d'autocorrection à n'importe quel passage rédigé, quelle que soit la matière. La tâche semble tellement laborieuse en 6^{ème} qu'il est difficile, pour les dyslexiques, d'en prendre la mesure dès la première année de collège.

En 4^{ème} et en 3^{ème}, j'envisage de m'appuyer sur les quatre passages : TEXTE, VERBES, NOMS, HOMOPHONES pour les inciter à faire quatre relectures. Lors de la relecture concernant les verbes, souligner les verbes au crayon semble être une façon de les faire s'arrêter sur chaque verbe pour qu'ils en cherchent le sujet. De même, il faut les rendre attentifs aux accents, aux mots invariables et à l'orthographe lexicale (qui peut être trouvé grâce à la recherche de mots de la même famille).

Lorsque j'aborde l'évaluation des travaux d'écriture, j'en profite en général pour faire le lien entre cette fiche d'auto correction et la présentation d'une partie de la grille de compétences utilisée en rédaction. La « patrouille » intervient avant l'écriture au propre, c'est alors un outil d'analyse du brouillon ; elle repasse avant de rendre la copie.

Conclusion :

Cette fiche est un outil dont on peut se servir parce qu'il est très rigoureux mais son utilisation ne sera pas forcément efficiente selon les cas de dyslexie. En effet, pour les élèves dyslexiques, repérer un verbe est déjà une compétence difficile à acquérir. Dans le cas où elle n'est pas acquise, l'utilisation de la fiche n'est pas efficace.

Néanmoins, en proposant aux élèves cette démarche de relecture, on leur permet d'utiliser toujours la même procédure pour améliorer leur texte. En se concentrant sur un autre aspect du texte à chaque lecture, la fatigue engendrée est moindre et permet une endurance plus importante dans l'amélioration de la production d'un élève dyslexique.

L'usage de cette fiche n'est pas miraculeux mais cette démarche rigoureuse tente d'éviter de laisser l'élève dyslexique dans sa confusion, elle vise à lui donner des stratégies pour organiser des connaissances. Pendant que l'on travaille avec la brigade, il développe les compétences de classer, observer, comparer... Il ne subit pas les mots. C'est pourquoi l'intérêt pour l'élève dyslexique n'est pas de le faire à l'échelle d'une rédaction mais d'une dictée courte. L'observation fine des mots qu'il a écrits et les déductions qu'il va faire demeurent l'essentiel. Il sera alors dans l'action et non pas dans la soumission face aux mots.

Cette fiche n'a d'efficacité que si elle est introduite dès le début de l'année dans une démarche de réinvestissement régulier. Elle peut être complétée au fur et à mesure des années et en fonction des objectifs fixés et des erreurs fréquentes faites par l'élève. En 3^{ème}, l'élève peut ainsi avoir une fiche méthode qui cible toujours les mêmes axes principaux mais en ajoutant d'autres critères de relecture plus personnalisés.

Annexe 1

L'autocorrection**Premier passage :**

Je regarde mon TEXTE et je me demande :

- Ai-je fait des paragraphes qui débutent par un alinéa ?
- Ai-je commencé toutes mes phrases par des majuscules ?
- Ai-je mis assez de punctuation ? Y a-t-il des points à la fin de mes phrases ?

**Deuxième passage :**

J'observe les VERBES que j'ai employés et je me pose les questions suivantes :

- Où est le sujet ? Le verbe est-il bien accordé avec le sujet ?
- Le verbe est-il conjugué au bon temps ? Ai-je respecté le temps du texte ?

**Troisième passage :**

Je regarde les NOMS que j'ai employés et les adjectifs et je me demande :

- Ai-je bien fait l'accord entre le nom et l'adjectif ?
- Ai-je bien respecté le singulier et le pluriel dans les groupes nominaux ?

**Dernier passage :**

Je fais attention aux HOMOPHONES, je vérifie en faisant le test.

J'observe les MOTS que je n'ai pas l'habitude d'écrire et je me sers du dictionnaire (ou du correcteur orthographique) pour vérifier leur orthographe.